Nations Unies S/PV.8027



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8027e séance

Vendredi 18 août 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Aboulatta	(Égypte)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Seck
	Suède	Mme Schoulgin-Nyoni
	Ukraine	M. Fesko
	Uruguay	M. Bernúdez

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

17-26242 (F)







La séance est ouverte à 10 h 10.

Hommage aux victimes de l'attentat terroriste commis à Barcelone, en Espagne

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom des membres du Conseil de sécurité, je condamne dans les termes les plus fermes l'attentat terroriste ignoble perpétré à Barcelone (Espagne), qui a pris pour cible des civils innocents. Les membres du Conseil expriment leurs condoléances les plus sincères aux familles des victimes et leur sympathie au peuple et au Gouvernement espagnols. J'invite les membres du Conseil à se lever et à observer une minute de silence en hommage aux victimes.

Les membres du Conseil observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Abdulmalik Al-Mikhlafi, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République du Yémen.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; et M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

M. Ould Cheick Ahmed participe à la séance par visioconférence depuis Amman.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Il s'agit de la dixième déclaration sur le Yémen que je prononce dans cette salle depuis que j'ai pris mes fonctions en juin 2015, quelques mois seulement après l'exacerbation de la crise au Yémen. Je me suis rendu dans le pays trois fois durant mon mandat – je suis allé à Aden deux fois, à Ibb, à Sanaa, dans la ville et le port d'Hodeïda en passant par une route montagneuse ainsi qu'à Amran, et j'ai essuyé des tirs alors que je tentais de me rendre à Taëz, sans succès. Au cours de cette guerre terrible, partout et quel que soit le camp, et surtout pour ceux qui ne soutiennent aucun camp et qui sont engloutis dans ce tourbillon de peur, de mort et de destruction, j'ai été profondément boulversé par les terribles souffrances humaines qui ravagent tout le Yémen.

Cela me chagrine beaucoup que malgré tous mes efforts et ceux de mon équipe, je n'aie pas pu signaler d'amélioration notable ces deux dernières années s'agissant de cette catastrophe déplorable, évitable et d'origine purement humaine qui ravage le pays. Au contraire, les souffrances du peuple yéménite n'ont cessé de s'intensifier. Aujourd'hui, des millions de personnes au Yémen sont face à une triple tragédie : le spectre de la famine, la plus grande épidémie de choléra que le monde ait connue en une seule année ainsi que des privations et des injustices quotidiennes, à cause d'un conflit sanglant que le monde laisse perdurer – autant de tragédies qu'on aurait pu prévenir, éviter et régler. Cette tragédie humaine est délibérée et injustifiée. Il s'agit d'une tragédie politique, à laquelle on peut mettre fin avec de la volonté et du courage, qui font tous les deux défaut en ce moment.

Les conséquences quotidiennes de ce conflit sur les besoins fondamentaux et la dignité des Yéménites ordinaires sont évidentes. À plusieurs reprises, nous avons évoqué des chiffres horrifiants dans cette salle. Dix-sept millions de Yéménites ne savent pas s'ils pourront avoir leur prochain repas ni d'où il viendra; la menace de la famine pèse sur près de 7 millions; et près de 16 millions d'entre eux n'ont pas accès à l'eau ou à des services d'assainissement. Face à des chiffres d'une telle ampleur, nous risquons malheureusement de sombrer dans un brouillard statistique ou de commencer à adopter une perspective trop technique face à cette crise, comme s'il s'agissait d'un phénomène naturel. Ce n'est pas le cas.

Nous ne devons pas oublier que derrière ces chiffres se cachent des visages humains et des souffrances énormes – des parents qui n'arrivent pas à nourrir leur famille, des enfants qui succombent à la malnutrition ou à des maladies et bien d'autres tragédies. Ils sont incarnés dans l'histoire tragique de cette fillette de 6 ans – la seule dignité qui lui reste est qu'on m'a demandé de ne pas citer son nom – dont la famille a passé six mois à dormir dans un trou pendant la nuit,

pour échapper aux frappes aériennes près de sa maison. Cette petite fille souffrait déjà de malnutrition, et son état s'est aggravé alors qu'elle se cachait avec sa famille. Elle a pu se remettre après plusieurs traitements, avant de contracter une diarrhée aqueuse aiguë qui l'a emportée peu de temps après sa sortie de l'hôpital.

Dans l'intérêt de cette enfant innocente et de bien d'autres, les statistiques effroyables de cette crise ne doivent pas nous faire perdre de vue l'essentiel, à savoir que la catastrophe qui frappe le Yémen est totalement d'origine humaine. Elle est la conséquence directe de politiques, de tactiques et de mesures délibérées des parties au conflit et de leurs intermédiaires puissants, et elle était totalement évitable.

Avant l'escalade du conflit, le Yémen relevait progressivement les défis anciens, au premier rang desquels le régime kleptocratique qui le gouvernait et une population exploitée depuis si longtemps. En 2014, moins de gens souffraient de la faim que trois ans plus tôt. La nutrition s'améliorait, avec moins d'enfants atteints de rachitisme ou d'insuffisance pondérale. Le taux de scolarisation augmentait. Toutes ces tendances sont maintenant brutalement inversées, et cette inversion s'est accompagnée de l'effondrement presque total des institutions publiques qui autrement aideraient les Yéménites à faire face. Aujourd'hui, 45 % seulement des centres de santé fonctionnent à plein. Les systèmes d'assainissement sont pour la plupart en état d'arrêt total. Environ 1,2 million de salariés du secteur public, dont 30 000 travailleurs sanitaires et 193 000 enseignants, sont payés sporadiquement ou pas du tout depuis octobre 2016, ce qui accélère le déclin des services essentiels et prive d'un revenu sûr près d'un quart de la population – les fonctionnaires et leurs familles. Nous voyons les conséquences de cet effondrement dans les besoins de plus en plus grands de toutes les couches de la population et, effet peut-être le plus dramatique, dans l'actuelle épidémie de choléra qui s'est répandue rapidement à travers le pays du fait de la dégradation des systèmes d'assainissement et des centres de santé.

La guerre continue d'être livrée avec une grande perversité et brutalité, dans le mépris souvent complet du droit international humanitaire, des principes ou même des normes élémentaires d'un comportement humain. Même les guerres ont leurs règles, même les guerres ont leurs limites, ou du moins devraient les avoir. Ce mois ci, des frappes aériennes à Saada ont fait 12 morts, dont six enfants tués dans la maison familiale, et 10 blessés parmi la population civile. L'enquête se poursuit, bien que nous sachions déjà que seule la coalition menée par l'Arabie saoudite a les moyens de conduire des attaques aériennes. À Taëz, les tirs aveugles visant les quartiers peuplés se poursuivent, aspect grotesque du conflit; ils sont surtout le fait des forces alliées aux housthistes ou à l'ex-Président Saleh. Au cours des deux dernières années, ces incidents auraient tué ou blessé des dizaines de civils, parmi lesquels des enfants, et endommagé l'infrastructure civile.

En l'absence de mécanismes de responsabilisation ou d'une pression concertée des États Membres en faveur d'un règlement politique, la violence s'intensifie. En 2017, le nombre de frappes aériennes par mois a triplé par rapport à l'année précédente et chaque mois le nombre des affrontements armés signalés a augmenté de plus de 50 %. Tout cela a déjà été dit, et l'indignation exprimée ici, autour de la table du Conseil de sécurité, n'a abouti qu'à une aggravation très marquée de la situation dont portent la responsabilité des parties obstinées, violentes et leurs sbires dans cette catastrophe anthropique, fruit du cynisme et de l'inhumanité.

Les parties au conflit et leurs sbires continuent aussi de limiter l'arrivée de fournitures commerciales et humanitaires essentielles. Le Yémen importe plus de 90 % des aliments de base et la presque totalité des médicaments et du combustible, nécessaire d'urgence pour pomper l'eau potable et alimenter les groupes électrogènes dans les hôpitaux. Le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies a été créé en mai 2016 pour faciliter des importations commerciales d'importance critique, et pourtant le Gouvernement yéménite et la coalition le contournent parfois en refusant unilatéralement ou en retardant à l'excès l'entrée des bateaux porteurs de cargaisons essentielles. Les États Membres doivent se faire avec plus de détermination les défenseurs de ce mécanisme. C'est tout simplement une erreur d'insister pour que ces cargaisons aillent à Aden et non à Hodeïda.

La fermeture cruelle et injustifiée, par la coalition menée par l'Arabie saoudite, de l'aéroport de Sanaa au trafic civil est une autre contrainte qui empêche des milliers de Yéménites de recevoir des soins médicaux à l'étranger. Des vols commerciaux desservaient Sanaa durant la première année du conflit, et je ne vois pas pourquoi ils ne devraient pas reprendre immédiatement, à tout le moins pour les cas humanitaires. On a dit récemment que le Gouvernement yéménite ne voyait aucune raison empêchant l'aéroport de Sanaa d'ouvrir à

nouveau, puisqu'il y avait des vols à destination d'Aden et qu'on pouvait accéder par route à Sanaa.

J'ai pris place sur le premier vol des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies à destination d'Aden. Je me suis entretenu avec les chauffeurs de camion sur cet itinéraire. Ce n'est pas une solution véritable compte tenu des volumes et de l'urgence, on reste très loin de l'échelle des urgences humanitaire que nous essayons de soulager malgré les odieuses et cyniques machinations soutenues par les parties au conflit et leurs sbires en cas de contrôle et de fermeture complète de l'espace aérien. Disons-le clairement : le fait est que la plus grande partie des besoins se fait sentir dans le nord et non dans le sud du Yémen. Et le fait est que le nord est mieux desservi à partir de Sanaa et de Hodeïda, et non d'Aden.

C'est pourquoi j'appelle toutes les parties au conflit et leurs alliés à faire en sorte que le personnel humanitaire puisse entrer sans délai au Yémen et à éviter toutes les exigences bureaucratiques ou administratives susceptibles d'entraver indûment l'acheminement rapide de l'assistance ou de retarder le déploiement des agents humanitaires. Une fois arrivés au Yémen, les fournitures commerciales ou humanitaires d'importance critique et le personnel doivent pouvoir atteindre la destination la plus proche des plus vulnérables dont ils vont soulager les besoins, cela sans obstacle. Trop souvent, les autorités de fait à Sanaa ou les responsables locaux dans les zones placées sous leur contrôle bloquent, retardent ou entravent d'une manière quelconque l'action humanitaire. Ces restrictions s'exercent le plus souvent dans les zones de première ligne, empêchant nos partenaires d'atteindre les plus vulnérables ou les retardant. Dans les zones contrôlées par les autorités de fait de Sanaa, les responsables locaux cherchent parfois aussi à influer sur la sélection des bénéficiaires. Nous avons aussi maintes fois assisté à un détournement de l'aide dans les zones contrôlées par les autorités de fait de Sanaa, surtout dans le gouvernorat de Taëz.

À l'heure où le Yémen est face à la menace imminente et bien réelle de la famine, les autorités locales dans les zones contrôlées par les autorités de fait de Sanaa font souvent obstacle aux missions d'évaluation des besoins humanitaires, qui sont indispensables pour réunir les données nécessaires à l'assistance humanitaire. Malgré mes appels répétés aux autorités de fait de Sanaa à faciliter l'importation de véhicules blindés et d'autres matériels d'importance critique pour l'action humanitaire, les progrès restent d'une pénible lenteur. Beaucoup de ces incidents sont finalement résolus au moyen de discussions avec les autorités de fait, mais le temps perdu représente un fardeau inacceptable pour ceux qui ont un besoin désespéré d'aide et cause des décès qui pourraient être évités.

Les partenaires humanitaires continuent d'atteindre les plus vulnérables grâce à une intervention bien conduite et coordonnée en dépit d'extraordinaires difficultés. Plus de 120 partenaires ont assisté cette année 5,9 millions de personnes dans tous les gouvernorats du Yémen, dans le cadre de l'action humanitaire coordonnée par les Nations Unies. L'intervention contre le choléra a mis en place 222 centres de traitement et 926 points de réhydratation orale dans l'ensemble du pays. Malgré ces succès, les partenaires sont confrontés à un financement insuffisant. Le Plan d'intervention humanitaire pour le Yémen n'a reçu que 39 % de ses besoins révisés, qui s'élèvent à 2,3 milliards de dollars pour 2017, bien que les deux tiers de l'année soient écoulés. Je souligne l'urgence actuelle que les États Membres et les autres partenaires assurent le financement complet du Plan d'intervention humanitaire. Il n'y a pas de temps à perdre et, même si tous les combats et les restrictions qui nous sont imposées prenaient fin dans l'heure même, le montant nécessaire ne serait pas moindre. Disons clairement que la somme de 2,3 milliards de dollars n'est pas gonflée en vue de négociations. C'est la meilleure et la plus attentive évaluation du coût de répondre aux besoins des Yéménites, que les parties belligérantes et leurs sbires n'ont pas la volonté ni le souci de les voir obtenir.

L'action humanitaire ne peut ni ne doit remplacer à elle seule les secteurs commercial et public au Yémen et ne peut résoudre la crise sous-jacente. La fin de la violence, la cessation des hostilités et un accord politique durable sont les conditions premières de l'avenir pacifique du Yémen. Mais, tandis qu'on s'efforce d'y parvenir, les agents humanitaires doivent être à même de faire leur travail et d'offrir aide et appui aux millions de Yéménites qui en ont désespérément besoin. La communauté internationale doit mener une action digne de ce nom. Je renouvelle mon appel au Conseil de sécurité pour que son soutien ne consiste pas seulement à fournir un financement additionnel, mais à s'occuper des points suivants.

Premièrement, nous devons faire en sorte que tous les ports – terrestres, maritimes et aériens – soient ouverts au trafic civil, y compris commercial. Il faut donc soutenir le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, lever les restrictions sur les importations

commerciales, rouvrir immédiatement l'aéroport de Sanaa et autoriser l'acheminement de grues mobiles indispensables au port de Hodeïda, qui gère environ 70 % des importations au Yémen et est le port d'entrée le plus proche de la majorité des personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire. Le Conseil ne doit pas se laisser influencer ni dissuader par ceux qui disent que le port d'Aden ou d'autres suffisent.

Deuxièmement, nous devons amener les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. Il faut, pour cela, que tous les États Membres usent de tous les moyens possibles pour faire pression et influer sur les parties et leurs alliés afin qu'ils protègent les civils et les infrastructures, dans le respect des règles fondamentales de distinction, de proportionnalité et de précaution. Il s'agit également de faciliter l'entrée de fournitures vitales au Yémen ainsi que leur distribution rapide sans ingérence. Que les choses soient bien claires : les preuves sont, bien évidemment, en train d'être réunies pour que les auteurs des ignobles violations du droit international humanitaire soient un jour amenés à répondre de leurs actes.

Troisièmement, les salaires des fonctionnaires doivent être payés. Les fonds récemment affectés aux services essentiels constituent une mesure temporaire qui permettra de renforcer certains services dans les zones prioritaires. Mais seul le paiement complet des salaires des fonctionnaires dans tout le pays – une obligation fondamentale de l'État – mettra fin à l'effondrement des institutions. Cet effondrement n'est dans l'intérêt de personne et ne fait qu'accroître le nombre de morts, exacerber les maladies et aggraver les souffrances humaines.

Quatrièmement, le principe de responsabilité doit être renforcé. De manière plus générale, les responsables de la conduite scandaleuse de cette guerre doivent répondre de leurs actes. Nous ne devons pas nous enliser dans des considérations d'ordre sémantique à propos de qui est partie, qui est un allié et qui nie être impliqué. Tous les responsables de cette horrible guerre au Yémen ainsi que leurs facilitateurs savent qui ils sont. Les preuves de leur conduite sont en train d'être recueillies, préservées et préparées afin que chacun ait à rendre compte de ses actes. Il nous faut tenter de dissiper cette abominable confiance que leur donne le sentiment d'impunité et qui les pousse à infliger ces horreurs au peuple yéménite. C'est pourquoi nous nous félicitons de toutes les mesures qui sont prises pour renforcer le respect du principe de responsabilité. Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a, à juste titre, appelé à la création d'un organe international indépendant chargé d'enquêter sur les allégations de violations du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Je demande instamment au Conseil des droits de l'homme de donner suite à cet appel.

Cinquièmement, nous devons exiger une cessation immédiate des hostilités, une reprise des négociations et un règlement politique. Les parties au conflit ont entraîné la ruine et la misère de millions de Yéménites depuis plus de deux ans. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, et la communauté internationale doit insister sur un règlement politique sur la base de négociations pacifiques, et, disons-le, de compromis. Ne pas admettre ce fait revient à condamner délibérément encore plus de Yéménites – filles, garçons, femmes et hommes – à la mort, aux souffrances, à la peur et au désespoir dans cette catastrophe qui a été voulue et causée par l'homme.

En cette journée, qui de surcroît est la Journée mondiale de l'aide humanitaire, je demande sans détour aux membres du Conseil de sécurité : combien de honte pouvons-nous tous – et les membres du Conseil de sécurité en particulier – encore accepter pour n'avoir pas su maîtriser les parties à cette guerre odieuse ainsi que leurs alliés? Combien de honte pouvons-nous encore accepter avant de commencer à répondre aux besoins et aux espoirs légitimes auxquels chaque Yéménite doit avoir droit et que chacun d'entre nous exigerions comme le strict minimum?

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Ould Cheikh Ahmed.

M. Ould Cheikh Ahmed (*parle en arabe*) : Le Yémen reste aujourd'hui confronté à une situation critique et terrible, qui voit les civils payer un lourd tribut dans une interminable lutte de pouvoir. Ceux qui survivent aux combats risquent de mourir de faim ou de maladie, alors que la situation économique continue de se détériorer et la situation humanitaire de s'aggraver.

Les affrontements militaires se sont poursuivis dans plusieurs provinces du pays. Le 4 août, d'après plusieurs sources sur place, une frappe aérienne contre la zone de Madha dans la province de Saada a entraîné la mort de huit civils. Le 20 août, une autre attaque aérienne contre Maouzaa, un district de Taëz, a tué plus de 20 civils. Les forces houthistes et les forces fidèles à Ali Abdullah Saleh ont continué de bombarder des zones résidentielles de

Taëz, faisant de nombreuses victimes parmi des civils qui ont déjà subi tant d'épreuves ces deux dernières années. En outre, plusieurs missiles balistiques ont été tirés vers l'Arabie saoudite.

On a également signalé des attaques contre des navires dans le port de Mocha. Ces attaques sont une nouvelle preuve de la menace croissante qui pèse sur la sécurité maritime en mer Rouge. Cette menace met en péril les fournitures humanitaires et commerciales qui font si cruellement défaut.

Nous avons également observé la poursuite des hostilités le long de la frontière yéméno-saoudienne, ainsi qu'à Hajja, Meïdi et Mareb. Les combats se sont intensifiés dans l'ouest de Taëz, autour du camp de Khaled ben al-Walid et sur le route reliant Taëz et Hodeïda. De plus, les forces du Gouvernement yéménite, soutenues par les Émirats arabes unis et les forces spéciales des États-Unis, ont lancé une offensive militaire à Chaboua contre des combattants d'Al-Qaida dans la péninsule arabique. Je le répète, plus le conflit durera, plus le risque que les groupes terroristes se propagent et que leur influence augmente sera grand.

Les migrations incontrôlées vers le Yémen à travers le golfe d'Aden se sont poursuivies sans relâche avec des conséquences tragiques. Les 9 et 10 août, l'Organisation internationale pour les migrations a indiqué que plus de 41 migrants sont morts après avoir été contraints par les trafiquants à abandonner les bateaux et à se jeter à la mer au large des côtes de Chaboua.

En bref, la mort guette les Yéménites dans les airs, sur terre et en mer. Les maladies et les épidémies sont à des niveaux sans précédent, comme le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, mon collègue, M. Stephen O'Brien, vient de le dire au Conseil. Je tiens à féliciter Stephen du rôle qu'il a joué. Puisque c'est sa dernière séance sur le Yémen au Conseil, je tiens également à saluer son courage et son appui sans faille au pays le plus dangereux au monde, qu'il a visité à plusieurs reprises.

Ceux qui survivent au choléra continueront à souffrir des conséquences de ce que j'appelle le « choléra politique », qui infecte le Yémen et entrave la voie vers la paix. Ces dernières semaines, je me suis rendu en Égypte, en République islamique d'Iran, au Sultanat d'Oman, au Royaume d'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. Lors de ces visites, j'ai rencontré plusieurs ministres des affaires étrangères et d'autres hauts responsables du Yémen et de la région. Le consensus demeure sur la nécessité de trouver une solution politique à la crise yéménite et d'appuyer le processus de paix parrainé par l'ONU sous les auspices du Secrétaire général. La communauté internationale appelle d'une seule voix à un règlement pacifique, mais les parties au conflit ne cessent de laisser passer cette occasion. Certaines parties continuent de profiter des divisions internes et de placer leurs intérêts personnels au-dessus de la nécessité urgente d'instaurer la paix au Yémen.

Les tensions politiques au Yémen continuent de saper les institutions de l'État dont dépendent de nombreux Yéménites. Des mesures immédiates sont nécessaires pour mettre un terme à la détérioration de la situation humanitaire et épargner au pays de nouvelles violences, épidémies, famines et autres crises évitables et contrôlables. Nous exhortons actuellement les parties à convenir de mesures qui préserveront les institutions essentielles du pays et aideront, dans un premier temps, à garantir le flux continu de l'aide humanitaire ainsi que le versement des salaires des fonctionnaires et à freiner la contrebande d'armes.

La proposition vise à garantir le fonctionnement sûr et ininterrompu du port de Hodeïda, qui est à l'heure actuelle le poumon de toute l'économie du Yémen. Il s'agit notamment du projet concret de confier le port à un comité de Yéménites respectés, dotés d'une expertise dans les domaines de la sécurité et de l'économie, qui travailleraient sous la surveillance et la direction des Nations Unies. Ce comité s'emploierait à prévenir la contrebande d'armes et à garantir la sûreté et la sécurité des opérations et des infrastructures portuaires. Il garantirait également le flux continu de fournitures humanitaires et de biens commerciaux via le port vers toutes les régions du Yémen, ainsi que le transfert des recettes du port pour financer la reprise du versement des salaires aux fonctionnaires.

Parallèlement, nous travaillons avec les parties à la réouverture de l'aéroport international de Sanaa aux vols commerciaux. C'est un élément vital et fondamental des propositions, étant donné que cela permettra aux personnes blessées et malades d'être soignées à l'étranger et aux étudiants de poursuivre leurs études en dehors du Yémen. La réouverture faciliterait également les importations et les exportations et améliorerait ainsi les conditions de vie des Yéménites. Il convient également de prendre des mesures immédiates pour rouvrir les routes vers et depuis Taëz pour les fournitures humanitaires et commerciales, comme le réclament de nombreux représentants de la société civile de Taëz. Le refus que

la population de Taëz ait accès aux fournitures de base n'a que trop duré. Garantir la liberté de circulation pour les civils est une exigence du droit international humanitaire, mais c'est également une question de respect des valeurs de solidarité et de compassion depuis longtemps ancrées dans la société yéménite.

Ces initiatives doivent contribuer à faire renaître la confiance entre les parties et servir de première étape à une nouvelle cessation des hostilités au niveau national ainsi qu'à la reprise des discussions pour une solution globale, basée sur des éléments politiques et de sécurité et s'appuyant sur les pourparlers menés au Koweït. Je sais que les Yéménites demandent que ces mesures soient prises, et j'espère que les parties au conflit les adopteront dès que possible.

Il y a quelques jours, j'ai rencontré le Président yéménite, M. Abdrabbuh Mansour Hadi, et nous avons discuté des idées et des propositions que j'ai présentées. Les Ministres des affaires étrangères de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Iran et d'Oman ont exprimé leur plein appui à mes propositions, qui ont également reçu le soutien du Conseil de coopération du Golfe et de la Ligue des États arabes.

Le mois dernier – et j'en ai informé les membres après la séance d'information tenue le mois dernier (voir S/PV.7999) –, j'ai reçu une lettre d'Ansar Allah et du Congrès populaire général, dans laquelle ils ont réaffirmé la nécessité de s'appuyer sur les pourparlers qui se tiennent au Koweït. Je les ai invités à me rencontrer dans un pays tiers afin de discuter de mes propositions en vue de parvenir à un accord contenant des mesures concrètes pour éviter un autre bain de sang et apaiser les souffrances humaines. J'espère qu'ils accepteront de rejoindre ces réunions dès que possible. Chaque jour que nous passons à discuter sans prendre aucune mesure sérieuse pour trouver une solution se solde par de nouvelles destructions et pertes de vies.

Le chemin du Yémen vers la paix est clair, et les propositions concrètes sont prêtes, propositions qui aboutiront à des bénéfices concrets et permettront de consolider la confiance entre les parties. L'appui international à une solution globale et aux efforts de l'ONU est toujours aussi fort. Ce qu'il faut désormais, c'est que les parties au conflit, sans plus tarder et sans excuses ni tergiversations, démontrent leur détermination à mettre un terme à la guerre et à faire passer les intérêts nationaux avant le profit personnel.

Rejeter la faute sur l'ONU, l'Envoyé spécial ou la communauté internationale n'apportera pas la paix. Déférer les actions et gesticuler devant les médias ne mettra pas fin à la guerre, et ne sert qu'à creuser les divisions dans le pays. Jeter les bases solides de la paix doit se faire de l'intérieur de la société yéménite. Une société en paix, avec des institutions compétentes et réactives, ne pourra se construire que par l'intermédiaire de partenariats et de politiques inclusives qui répondent aux demandes de la population dans tout le pays, du nord au sud. Ces aspirations devront être reflétées dans une constitution qui protège tous les citoyens – les jeunes, les enfants, les hommes et les femmes – tous horizons politiques et idéologiques confondus.

Ceux qui veulent la paix doivent trouver des solutions au lieu de chercher des prétextes. Tout le monde sait que de nombreux marchands de guerre au Yémen ne veulent pas la paix. Nous continuerons de travailler avec les Yéménites, notamment les groupes de défense des droits de l'homme, les groupes de femmes et la société civile, afin de promouvoir le langage de la paix et de trouver une solution politique qui apporte sécurité et stabilité au peuple yéménite qui ne mérite rien de moins.

Le Président (*parle en arabe*) **:** Je remercie M. Ould Cheikh Ahmed de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. O'Brien, ainsi que l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ould Cheikh Ahmed, de leurs exposés instructifs et complets. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au Vice-Premier Ministre et Ministre yéménite des affaires étrangères, M. Al-Mikhlafi, et à le remercier de sa présence dans cette salle.

L'Uruguay apprécie à sa juste valeur le travail intense que réalisent les agents et les institutions qui participent aux activités d'aide humanitaire au Yémen et viennent en aide à des millions de personnes dans le besoin, réalisant cette tâche remarquable dans des conditions très défavorables.

Nous félicitons la présidence égyptienne du Conseil d'avoir convoqué cette séance qui contribue à donner une visibilité à la situation tragique que traverse le Yémen, dont nous espérons tous qu'il pourra sortir

au plus vite, et qui donne dans le même temps plus de transparence aux travaux du Conseil de sécurité.

Puisque demain sera la Journée mondiale de l'aide humanitaire, je tiens à saisir cette occasion pour féliciter le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de sa campagne #NotATarget, à laquelle nous adhérons avec enthousiasme. Aujourd'hui nous souhaitons aussi insister sur le fait que les écoles et les hôpitaux ne sont pas une cible, que les civils ne sont pas une cible et que les travailleurs humanitaires ne sont pas une cible. Les travailleurs humanitaires, dans tous les conflits, savent qu'ils ont tout notre respect et toute notre admiration.

L'Uruguay ne voit pas de solution au conflit sanglant qui fait rage au Yémen autre que celle passant par un processus de négociation auquel participeraient toutes les parties impliquées, qui serait mené par les Yéménites eux-mêmes et qui aboutirait à un règlement politique de la crise. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, comme nous l'avons dit tant de fois.

Ce sont les civils qui paient le plus lourd tribut de la guerre, avec leurs propres vies. Mettre un terme à la souffrance causée par cette crise, qui a été déclenchée par l'homme, est possible. Toutefois, cela ne sera faisable que lorsque les parties retourneront à la table de négociation, sans conditions préalables et de bonne foi, et conviendront de mettre fin au conflit armé.

Le moment est venu pour les parties de reprendre les pourparlers de paix de manière constructive, sans plus tarder. Les acteurs doivent comprendre que pour sortir de l'impasse actuelle, ils devront faire des concessions. À cet égard, l'Uruguay réitère son appel à reprendre le dialogue et à respecter pleinement l'engagement de cesser les hostilités, en tant qu'étape primordiale pour l'établissement de la paix. De même, il est nécessaire que les pays qui ont une influence sur les parties collaborent à la recherche d'un règlement pacifique du conflit.

L'impasse prolongée dans laquelle se trouve le processus de paix et l'absence de résultats concrets ont des conséquences catastrophiques sur la situation humanitaire du pays – exacerbée par la faim et l'épidémie de choléra – qui empire de jour en jour. Selon les estimations, environ 500 000 personnes sont touchées par cette épidémie. Chaque heure, une personne meurt de choléra au Yémen.

Les violations généralisées du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme commises par toutes les parties au conflit sont malheureusement devenues le dénominateur commun au Yémen. Par conséquent, dans ce climat de barbarie et d'une guerre impitoyable, la protection des civils, en particulier les plus vulnérables, est d'une importance capitale et fondamentale. Les femmes continuent d'être victimes d'une discrimination tenace. Elles ne bénéficient pas d'une protection adéquate contre la violence sexuelle et sexiste et sont victimes d'abus et de traitements dégradants. Cette situation est aggravée par la guerre qui se prolonge, l'insécurité et les déplacements internes massifs, contexte dans lequel les femmes sont particulièrement vulnérables.

Nous encourageons le Gouvernement yéménite à mettre en place des mécanismes nationaux de suivi et de notification chargés de recueillir les éléments de preuve concernant les violations des droits fondamentaux des femmes, notamment les violences sexuelles, et de veiller à ce que leurs auteurs en répondent. D'autre part, les crimes commis à l'encontre des enfants dans le contexte de ce conflit interminable ne cessent de se multiplier. Au Yémen, les enfants passent leur enfance dans un environnement caractérisé par la misère, la faim, les maladies et des attaques aveugles perpétrées par toutes les parties au conflit armé. Beaucoup d'entre eux ont été tués, mutilés ou recrutés par les combattants.

Il est impératif que tous les auteurs de ces crimes soient inscrits sur la liste annexée au rapport annuel du Secrétaire général, qui sera présentée sous peu, afin de dénoncer publiquement et devant le monde entier tous les pays et entités qui ont commis des violations contre les enfants, en violation flagrante non seulement du droit international, mais aussi des normes les plus élémentaires de l'humanité.

Les auteurs de violations graves du droit humanitaire international doivent rendre des comptes pour ces crimes. Le respect du principe de responsabilité est essentiel pour parvenir au règlement du conflit et à une paix durable. Comme nous l'avons dit lors de la séance d'information tenue en juillet dernier (voir S/PV.7999), l'Uruguay réaffirme que le Conseil a les moyens et le pouvoir de créer des mécanismes d'enquête impartiaux et transparents sur les violations du droit international humanitaire commises au Yémen par les deux parties au conflit.

Je voudrais revenir brièvement sur la déclaration du Président du Conseil de sécurité que nous avons adoptée le 9 août (S/PRST/2017/14), qui appelle l'attention sur les besoins humanitaires dans le monde, qui n'ont jamais été si grands, et sur le risque de famine qui menace plus de 20 millions de personnes dans certains

pays, y compris le Yémen. Les conflits et la violence ont des conséquences humanitaires dévastatrices, font obstacle à des interventions humanitaires efficaces et constituent une des principales causes de la famine qui frappe ce pays.

Pour terminer, je voudrais inviter toutes les parties au conflit à décréter une cessation immédiate des hostilités qui permettra de garantir un accès humanitaire sans entrave et permanent et qui ouvrira la voie à la reprise des négociations politiques.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Avant de commencer notre intervention, Monsieur le Président, le peuple et le Gouvernement boliviens voudraient exprimer leur profond chagrin et leurs condoléances les plus sincères au peuple et au Gouvernement espagnols pour les personnes décédées et blessées à la suite de l'attentat terroriste perpétré hier dans la ville de Barcelone. Nous exprimons également notre solidarité aux familles des victimes et espérons que les blessés se rétabliront rapidement. Durant la présente séance, nous avons appris que d'autres attentats ont été perpétrés en Finlande et au Burkina Faso, ce qui met en exergue la responsabilité qui est celle du Conseil de régler ce problème et d'autres questions liées à la paix et à la sécurité internationales.

Nous tenons à remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien, tout en leur exprimant notre plein appui au travail qu'ils accomplissent. Par ailleurs, nous saluons la présence du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République du Yémen, M. Abdulmalik Abduljalil Ali Al-Mikhafi.

En dépit de nombreuses déclarations faites par le Conseil sur la situation au Yémen, celle-ci continue de s'aggraver. Malheureusement, cette crise continue de s'exacerber en raison de nombreux éléments convergents. Il y a quelques instants, M. O'Brien en a relevé trois : la famine, le choléra et le conflit. En plus de ces trois éléments, nous sommes d'avis qu'il en existe un autre encore plus grave : l'indifférence de la communauté internationale. Au cours de la séance tenue en juillet dernier (voir S/PV.7999), les chiffres mentionnés concernant le nombre de personnes qui auraient été touchées par l'épidémie de choléra étaient déjà alarmants. Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé publié le 14 août dernier, le nombre de cas potentiels d'infection enregistrés a dépassé les 500 000 et environ 2 000 personnes sont mortes de cette maladie. Selon la même organisation, depuis le mois d'avril, lorsque l'épidémie a été signalée pour la première fois, le nombre de morts a été multiplié par plus de cinq.

De même, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, cette terrible situation est aggravée par l'accès limité à l'eau, aux services d'assainissement et aux services de base et surtout par l'absence de médicaments et de fournitures médicales nécessaires pour soigner les personnes touchées. En outre, étant donné l'insuffisance des infrastructures médicales au Yémen, 14,8 millions de personnes n'ont pas un accès suffisant aux soins médicaux. Par ailleurs, selon le même Bureau, 60 % de la population vit dans une situation d'insécurité alimentaire et 7 millions sont exposées au risque de famine suite à la pénurie de vivres.

Nous sommes vivement préoccupés par le fait qu'en dépit des inquiétudes exprimées par le Conseil dans les déclarations du Président du 15 juin (S/PRST/2017/7) et du 9 août (S/PRST/2017/14), l'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen continue d'être entravé par les mesures aléatoires et unilatérales imposées par les parties au conflit et par les dangers et l'insécurité auxquels sont confrontés les travailleurs et les organisations humanitaires déployés sur le terrain.

À titre d'exemple, selon une déclaration faite le 17 août par M. Jamie McGoldrick, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire au Yémen, depuis janvier, 11 véhicules humanitaires ont été détournés dans la ville de Taëz, en plus d'autres trois incidents au cours desquels des vivres et d'autres fournitures humanitaires ont été pillés dans cette même ville. D'autre part, la menace persistante que représentent les frappes aériennes et les affrontements armés sporadiques entre les parties, ainsi que par la coalition, entrave l'acheminement de l'aide humanitaire dont le peuple yéménite a besoin.

Dans ce contexte, nous réitérons aux parties au conflit qu'elles doivent assurer et garantir la sécurité et l'intégrité des organismes qui fournissent une aide humanitaire, en s'abstenant à tout prix de les considérer comme des objectifs militaires et en leur garantissant un accès inconditionnel et sans entrave dans toutes les zones où les populations ont besoin d'aide humanitaire.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'attaques contre des civils et des infrastructures civiles et par le fait que les parties au

conflit continuent de considérer les espaces publics et les maisons des particuliers comme des cibles militaires. Le 18 juillet, six jours après la présentation au Conseil d'un exposé sur la situation au Yémen, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a signalé un bombardement aérien dans la ville de Taëz, qui a pris pour cible une hutte qui servait d'abri de fortune à trois familles de déplacés et suite auquel 18 civils ont trouvé la mort, dont des femmes et des enfants. Par la suite, durant le mois d'août, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a indiqué qu'une dizaine de civils avaient été tués dans d'un bombardement aérien dans le gouvernorat de Saada.

D'autre part, la situation des migrants demeure préoccupante. Selon le rapport publié par l'Organisation internationale pour les migrations, les 10 et 11 août, 280 migrants furent contraints par les trafiquants d'abandonner en pleine mer les bateaux à bord desquels ils espéraient atteindre le Yémen et 69 seulement ont survécu. Selon un rapport publié par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés le 11 août, le Yémen demeure, malgré le conflit en cours, un pays de destination pour de nombreux réfugiés qui fuient la Corne de l'Afrique à la recherche de moyens de subsistance et sont victimes de groupes et individus criminels qui pratiquent la traite des personnes. Malheureusement, le conflit, l'absence de mécanismes effectifs de contrôle et l'insécurité ont facilité la multiplication d'organisations et de réseaux criminels qui se consacrent à la traite des personnes, exploitant leur désespoir et leur pauvreté.

Pour toutes ces raisons, nous estimons que le Conseil doit maintenir une position unanime et ferme s'agissant de condamner les actions militaires qui exacerbent la crise au Yémen et génèrent une instabilité qui menace la vie de millions d'innocents. À cet égard, nous rappelons de nouveau aux parties belligérantes qu'elles ont l'obligation de respecter les dispositions de la résolution 2140 (2014) et doivent s'engager à lancer un processus continu de dialogue qui rende possible une transition politique pacifique, inclusive et ordonnée de nature à satisfaire aux exigences et aspirations légitimes du peuple yéménite, sans cesser de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République du Yémen.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude aux différents organismes et organes de l'ONU pour le travail accompli afin de fournir une assistance humanitaire dans un contexte aussi difficile, et nous leur renouvelons notre appui.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre yéménite des affaires étrangères.

M. Al-Mikhlafi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais adresser aux membres du Conseil de sécurité des salutations empreintes d'espoir et de paix.

Je tiens d'abord à féliciter l'Ambassadeur Aboulatta de la sagesse avec laquelle il dirige les travaux du Conseil de sécurité, dont il est Président ce mois-ci, ainsi qu'à le remercier de me donner cette occasion de prendre la parole devant le Conseil.

Je veux présenter mes condoléances aux victimes des attentats effroyables commis en Espagne.

Je suis enchanté de pouvoir participer à cette séance exceptionnelle consacrée à l'examen de la situation politique et humanitaire au Yémen. Je tiens à souligner que ma participation reflète notre profonde conviction – celle du Gouvernement yéménite sous la direction de S. E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour – que la seule solution à la situation au Yémen est une solution pacifique.

La situation humanitaire et sanitaire au Yémen est sombre et complexe. Plus de deux années ont passé depuis le coup d'État sanglant orchestré par les milices houthistes coalisées avec le précédent Président. Nous avons besoin d'une solution pacifique fondée sur les trois mandats entérinés par la communauté internationale et le Conseil. Nous sommes attachés à l'idée d'une paix durable. Nous n'avons jamais demandé la guerre; au contraire, la guerre nous a été imposée par cette bande de rebelles, qui se soulève contre la légitimité internationale. Nous avons participé aux pourparlers de paix à Genève et à Biel de bonne foi et avec le grand espoir d'instaurer la paix au Yémen. Le Yémen était autrefois appelé l'Arabie heureuse. Alors que les instigateurs du coup d'État n'ont pas appliqué les mesures de confiance dont nous avions convenu à Biel, nous avons cependant participé aux pourparlers tenus au Koweït, où nous avons passé 115 jours à nous efforcer de parvenir à la paix. Nous l'avons fait parce que nous sommes un gouvernement attaché à la paix et responsable du sort de son peuple, de Sanaa à Mahra.

Mais la participation des instigateurs du coup d'État à tous ces cycles de pourparlers n'a été pour eux qu'un moyen de faire avancer leur complot

criminel visant à détruire le Yémen et à attaquer les pays voisins – dans le cadre du complot iranien pour déstabiliser la région et gagner du temps dans le but de déployer plus de milices et de causer plus de morts et de destructions. C'est un complot de vaste portée qui vise à détruire l'État national et à le remplacer par un État sectaire et une armée formée de milices.

Le Yémen est devenu le lieu d'élection du « triangle de mort » que constituent l'analphabétisme, la pauvreté et la maladie. C'est précisément le type de triangle dont nous avons souffert sous le régime autoritaire des imams. Notre peuple rejette ce régime. Il rejette la tyrannie et la dictature. L'Europe ou le monde civilisé accepteraient-ils aujourd'hui un droit divin à gouverner? Certainement pas. De la même manière, le peuple yéménite ne veut pas être gouverné par les instigateurs du coup d'État, qui se prétendent détenteurs d'un droit divin à gouverner.

Le Gouvernement yéménite a fait des efforts considérables pour reconstruire, il a amélioré la sécurité et les services de santé, avec l'appui et l'assistance de nos frères de la coalition arabe sous la direction du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis. Mais les zones contrôlées par les putschistes souffrent encore de la répression, de la famine et de l'épidémie de choléra. Cela n'est pas dû à un manque de vivres, dont les marchés sont approvisionnés, mais plutôt au fait que les milices ont cessé de verser le traitement des fonctionnaires depuis plus de 10 mois maintenant, ainsi qu'au fait que les fonds de la Banque centrale à Sanaa sont pillés et que le carburant et l'aide humanitaire sont revendus au marché noir, tandis que des millions de Yéménites meurent de faim et de maladies traitables.

Le Gouvernement yéménite a toujours été ouvert aux suggestions de l'Envoyé spécial, car nous croyons en la paix et n'avons pas choisi la guerre. Mais les instigateurs du coup d'État rejettent toutes ces suggestions, privant ainsi le conflit de toute issue. Nous avons accepté toutes les suggestions au Koweït et les avons signées. Mais les instigateurs du coup d'État n'en ont accepté aucune. Je le répète, le conflit est sans issue. Et la raison en est fort simple : la guerre est une source d'enrichissement pour les milices. Tandis que le peuple yéménite souffre de la famine, les seigneurs de la guerre houthistes gagnent des millions. Pourquoi iraient-ils accepter la paix et perdre tout cet argent, qui est souillé du sang yéménite?

Ici, je tiens à saluer la déclaration du Président du Conseil de sécurité adoptée le 9 août (S/PRST/2017/14) sur le risque de famine au Yémen, en Somalie, au Soudan du Sud et dans le nord-est du Nigéria. Cette déclaration a condamné certaines parties qui n'assurent pas l'acheminement ininterrompu et sans entrave des vivres et de l'aide humanitaire. Depuis plus de deux ans et demi, les milices houthistes et pro-Saleh assiègent la ville de Taëz et empêchent l'acheminement de l'aide humanitaire et des fournitures médicales. Elles tirent aussi sur la ville jour et nuit.

Nous avons entendu les appels internationaux à l'ouverture de l'aéroport de Sanaa. Malgré nos préoccupations et le risque sécuritaire liés à l'exploitation de l'aéroport par les milices rebelles, nous sommes disposés à en accepter l'ouverture – à condition que les milices abandonnent la gestion de l'aéroport au personnel qui était officiellement en charge avant le coup d'État, sous la supervision des Nations Unies.

Nous sommes déterminés à alléger les souffrances de la population dans notre bien-aimée capitale de Sanaa. Nous sommes toutefois surpris de n'entendre aucun appel, de ne voir aucun sursaut de conscience au sujet du siège de la ville de Taëz. La population de Taëz a le sentiment que la communauté internationale applique une politique de deux poids, deux mesures. Taëz est bombardée et détruite au quotidien. Cette ville magnifique et pacifique, qui fut même jadis une capitale culturelle qualifiée de « ville de rêves », n'est plus que décombres. Ses bâtiments, ses hôpitaux, ses mosquées et ses monuments historiques ont été réduits en cendres par des bombardements ininterrompus. Ces bombardements ont non seulement détruit les infrastructures, mais ont également fait des victimes parmi les civils, notamment parmi les femmes et les enfants, qui meurent jour après jour et sont touchés par la famine et la maladie. Le siège n'a fait qu'aggraver la situation. Il faut aujourd'hui sept heures pour sortir de la ville ou y entrer, contre 10 minutes auparavant. Depuis le début de la guerre, 4 164 personnes sont mortes et 17 911 ont été blessées dans cette ville; la plupart d'entre elles sont des civils, notamment des femmes et des enfants. La vie des habitants de Taëz est devenue un enfer. C'était autrefois une ville connue pour sa culture, ses écoles et son amour de l'art.

Cette tragédie, qui est l'une des plus horribles que le monde ait connues, n'a pas reçu une attention suffisante de la part des organisations humanitaires et des organismes des Nations Unies. Taëz en appelle à la conscience des membres du Conseil et au droit pour qu'ils la soutiennent et fassent lever le siège. La levée

du siège doit être une priorité pour tous ceux qui croient en le droit à la vie et en la nécessité de rétablir la paix au Yémen et veulent que cessent les souffrances de la population yéménite. La levée du siège de Taëz a été une des premières priorités durant les précédents cycles de pourparlers de paix. Nous sommes parvenus à un certain nombre d'accords concernant le siège, sous la supervision de l'ONU, mais aucun n'a été mis en œuvre. La population de Taëz espère que des délégations se rendront dans cette ville sinistrée pour qu'elles puissent se rendre compte de la gravité de ses souffrances. Je tiens à exprimer ma gratitude et mes remerciements à tous ceux qui ont rempli ou tentent de remplir leurs obligations humanitaires en dépit du siège.

Nous sommes attachés à un règlement pacifique et politique de la crise au Yémen qui permettra de maintenir la sécurité, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen, sur la base des trois cadres de référence convenus aux niveaux local, régional et international, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Nous réaffirmons que le Gouvernement yéménite est prêt à faire des concessions, aussi difficiles soient-elles, pour rétablir une paix juste et durable que le grand peuple yéménite mérite tant. Nous avons donc accepté toutes les suggestions que l'Envoyé spécial a mentionnées aujourd'hui dans son exposé. Nous réaffirmons que nous souscrivons à ses suggestions et sommes ouverts à toute autre proposition ou idée.

Mais le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent quant à eux envoyer un message ferme et énergique à la partie qui rejette ces propositions. Ils doivent faire pression sur les auteurs du coup d'État afin qu'ils acceptent les propositions qui ont été approuvées par le Conseil dans la dernière déclaration de son Président sur la question et participent à des négociations de bonne foi et dans un esprit d'ouverture, tout comme nous nous sommes engagés à participer à des négociations de bonne foi et dans un esprit d'ouverture. À cet égard, je voudrais citer le préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO :

> « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »

Je voudrais clarifier plusieurs points.

Premièrement, le Gouvernement yéménite réaffirme qu'il continuera de soutenir les efforts de l'Envoyé spécial, M. Ould Cheikh Ahmed. Nous appuyons les suggestions et les propositions qu'il a faites au Président du Yémen, S. E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi, notamment le retrait des milices du port et du gouvernorat de Hodeïda, sur la base des consultations de paix de l'an dernier au Koweït, ainsi que la création d'un comité technique d'experts économiques et financiers afin d'aider le Gouvernement à mettre en place d'urgence un mécanisme approprié pour payer les salaires des fonctionnaires et de gérer les revenus générés dans les régions contrôlées par les putschistes, ce qui permettrait de fournir les recettes nécessaires pour couvrir les dépenses. Malheureusement, la coalition formée par les milices houthistes et pro-Saleh a rejeté ces propositions.

Deuxièmement, ces bandes n'auraient jamais pu continuer à rejeter ces propositions si elles ne recevaient pas l'appui militaire, logistique et financier de l'Iran. Grâce à cet appui et aux armes iraniennes qui leur parviennent clandestinement, les milices sont aujourd'hui une menace sérieuse pour les Yéménites mais aussi pour les pays limitrophes, en particulier le Royaume d'Arabie saoudite, qui est visé par des missiles balistiques. Elles représentent également une menace pour la navigation et le transport maritime en mer Rouge, puirqu'elles s'en prennent à des navires commerciaux et posent des mines sous-marines.

Troisièmement, nous réaffirmons que le Gouvernement poursuivra ses efforts de lutte contre le terrorisme. Nous allons continuer de coopérer avec la communauté internationale pour combattre ce fléau, dont le Yémen a été une des premières victimes. Notre dernier succès dans la lutte contre Al-Qaida et la libération de la ville de Moukalla des griffes de ce groupe en avril 2016, avec l'aide des forces de l'alliance arabe, illustrent notre détermination à lutter contre tous les groupes terroristes et radicaux, non seulement militairement, mais aussi sur le plan culturel et intellectuel. Nous sommes également déterminés à mettre fin au coup d'État qui a plongé le pays dans le chaos, la violence, le meurtre et la destruction, car les putschistes ne font que créer un terreau fertile pour le terrorisme.

Quatrièmement, le nombre de nos prisonniers et détenus dans les prisons houthistes augmente chaque jour. La communauté internationale n'a pas fait entendre sa voix face aux violations de leurs droits de l'homme. Leurs souffrances sont aggravées par le fait que leurs

familles et leurs enfants ignorent tout du sort de leurs proches disparus. La conscience de la communauté internationale reste pour l'instant muette sur ce sujet.

Cinquièmement, toute tentative de la part d'une minorité ou d'une secte d'exclure les autres et de contrôler seule les richesses du pays, comme sont exactement en train de vouloir le faire les milices et les putschistes, est vouée à terme à l'échec. La paix l'emportera par la renonciation à la violence et à la marginalisation des autres et par le partage du pouvoir et des richesses, la coexistence, les libertés publiques et un dialogue politique pacifique.

Sixièmement, exploiter la souffrance humaine est un crime. Trouver des solutions véritables, crédibles et globales et être ouverts à toutes les propositions et idées est la position courageuse que notre peuple attend.

Septièmement, les auteurs du coup d'État peuvent instaurer la paix avec toutes les composantes de la société yéménite s'ils adhèrent à la paix et en respectent toutes les exigences. Ils ne doivent pas être récompensés pour leurs crimes.

Les milices ont traité par le mépris toutes les options de paix et l'ensemble des concessions et des sacrifices que le Président Mansour a faits pour éviter cette guerre absurde, dont le grand peuple yéménite est le grand perdant. Nous restons attachés à une solution pacifique fondée sur une paix juste et globale, conformément aux cadres de référence. Nous ne tolérerons pas le chantage ni ne récompenserons les milices de violer ainsi la souveraineté nationale des États.

Le Gouvernement yéménite, sous la direction du Président Mansour, déploie des efforts considérables pour remédier à la grave situation humanitaire, en particulier en ce qui concerne l'épidémie de choléra et la situation dans les zones sous contrôle des putschistes. Notre responsabilité s'étend à tout le territoire. Nous coordonnons nos activités avec les organisations internationales et humanitaires compétentes afin de faciliter l'acheminement de l'assistance humanitaire et médicale. D'après une déclaration publiée par le Ministère yéménite de la santé le 15 août, le nombre de cas suspects de choléra s'élève à 508 680. Plus de 1 970 personnes ont succombé à la maladie. En revanche, celles qui ont pu être guéries représentent 99 % des cas suspects. Cela atteste du succès de nos efforts conjoints et de l'efficacité du traitement en dépit des circonstances difficiles sur le terrain.

Toutefois, la situation reste dramatique et nous avons besoin d'une assistance et d'un appui accrus. Nous sommes profondément reconnaissants aux donateurs et aux organisations qui ont financé le plan d'intervention humanitaire pour le Yémen pour l'année 2017, mais nous appelons la communauté internationale à accorder la priorité à cette question et à fournir une assistance. À ce jour, nous n'avons reçu que 44 % du financement au titre du plan d'intervention humanitaire, alors que nous sommes déjà au second semestre de l'année. Nous demandons dès lors aux États, en particulier à ceux qui ont annoncé des contributions pour le Yémen à la Conférence de Genève, d'honorer les engagements qu'ils ont pris.

Je ne saurais manquer de remercier le Secrétaire général António Guterres, les pays donateurs, le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial et les organismes d'assistance des pays voisins, notamment les Émirats arabes unis et le Koweït, de l'aide qu'ils continuent à nous apporter pour remédier à la situation humanitaire et à l'épidémie de choléra dans le pays et de leur exprimer toute la reconnaissance du Gouvernement yéménite. Nous avons bénéficié de l'appui généreux du Centre Roi Salman, qui a envoyé 550 tonnes de médicaments et de gluides et avons signé des accords avec l'OMS et l'UNICEF pour couvrir les coûts de plusieurs projets visant à prévenir la propagation du choléra pour un montant équivalent à 66,7 millions de dollars, en plus des 8,2 millions de dollars pour financer les activités de l'OMS afin de traiter les cas de choléra. Cette aide a contribué au succès de nos efforts. Le Gouvernement yéménite est pleinement déterminé à honorer ses obligations morales, humaines et constitutionnelles à l'égard de son pays, de sa nation et de son peuple. Nous nous employons à fournir des services de santé à tous les Yéménites, sans exception ni discrimination, et nous travaillons à surmonter toutes les difficultés qui se dressent sur notre chemin.

Pour terminer, je suis convaincu que pour régler véritablement et durablement la situation au Yémen, il faut s' attaquer aux causes profondes de la guerre et mettre fin au coup mené contre l'État et le consensus politique national. Nous devons rétablir la légitimité, les institutions de l'État et une vie normale grâce à un processus de paix qui sauvera le pays d'un détournement par les milices de Téhéran et les groupes affiliés dans la région. Nous devons faire pression sur les milices houthistes pro-Saleh pour qu'elles reviennent à la table

de négociation et s'engagement sincèrement et avec une volonté réelle à faire des concessions dans l'intérêt du Yémen. L'unité du Conseil permettra d'accroître les chances de parvenir à une solution pacifique au Yémen. Nous devons en revenir au mandat et aux résolutions du Conseil de sécurité et respect le droit international humanitaire. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts du Conseil de sécurité, des ambassadeurs du Groupe des Dix-Huit, du Secrétaire général et de son envoyé spécial en vue de parvenir à la sécurité et à la stabilité au Yémen. Nous exprimons une nouvelle fois notre profonde gratitude au Royaume d'Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis et aux autres États de la coalition arabe pour leur action en faveur du rétablissement de la légitimité au Yémen. Nous sommes attachés à la paix et demandons au Conseil de rester à nos côtés pour sauver le Yémen et son peuple.

Le Président (*parle en arabe*) : J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 25.